



Rentrée 2020

L'EMPLOYEUR, UN ACTEUR ESSENTIEL POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Avec la COVID-19, le retour à l'école représente un défi important sur plusieurs fronts. L'un d'eux : le décrochage scolaire.

Alors que plusieurs jeunes veulent ou doivent travailler pendant leurs études, trouver l'équilibre entre travail, école et vie personnelle est difficile pour eux.

Nous avons besoin que tous nos jeunes obtiennent un diplôme pour nous assurer de compter sur une main-d'œuvre qualifiée et sur tous les talents requis pour nous relever de cette crise.

Or, l'employeur de l'étudiant peut jouer un rôle important dans la réussite éducative des jeunes. Il existe des solutions; et elles fonctionnent!

LES ÉTUDIANTS ET LE TRAVAIL

De nombreux jeunes doivent jongler avec le travail, les études et leur vie personnelle.

Étudiants qui travaillent pendant leurs études (données de 2017-2018)

SECONDAIRE



1 étudiant sur 2
(+10 % depuis 6 ans)

CÉGEP ET UNIVERSITÉ

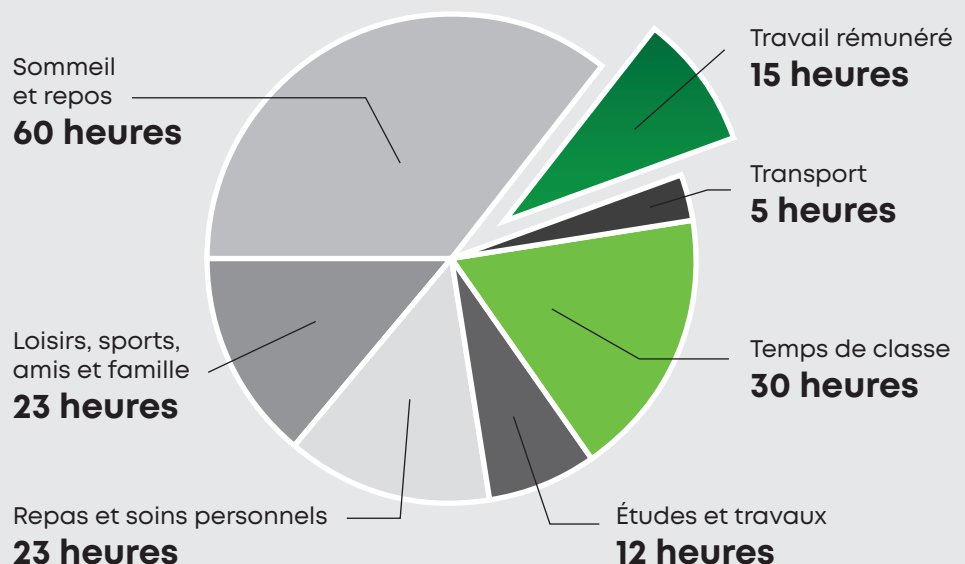


2 étudiants sur 3

Bonin, S. et Girard, S. (2017). *Enquête ICOPE 2016. Rapport d'enquête.*
Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2018). *Enquête québécoise sur la santé des jeunes au secondaire 2016-2017.*

LES ENJEUX DE L'ÉTUDIANT

Avez-vous
pensé à vos
étudiants-employés
qui doivent
conjuguer avec
les études, la vie
personnelle?



ÉTUDES, TRAVAIL, COVID-19 : UN DÉFI POUR LA MOTIVATION

L'été est déjà une période où les jeunes perdent leur motivation envers l'école et la situation actuelle a aussi un impact important sur leur motivation scolaire.

80% des jeunes se disent
« beaucoup moins motivés »
ou « moins motivés » par l'école
depuis le début de la pandémie, du secondaire à l'université.

Académós, 80% des jeunes québécois démotivés à l'école depuis le début de la pandémie de COVID-19, 27 mai 2020.

Les employeurs au cœur de la motivation des étudiants

32% des jeunes persévérants ont affirmé que les **encouragements** ont fait une différence

34% sont retournés à l'école principalement grâce à une **expérience de travail**

Des données provenant de : Léger (2018). *Faits saillants Sondage mené auprès de Québécois de 18-34 ans ayant décroché, pensé à décrocher ou raccroché.* Réseau Québécois pour la réussite éducative, 28 pages.

COMME EMPLOYEUR, QUE PUIS-JE FAIRE?

Les étudiants qui bénéficient d'un soutien de leur patron disent concilier plus facilement études et emploi.

Plusieurs gestes sont à la portée des employeurs pour faire équipe avec eux dans leur réussite éducative - pour qu'ils **retrouvent un équilibre dans leur vie**.

Encourager les employés-étudiants à **poursuivre leurs études**

S'intéresser à ce qu'ils **souhaitent faire dans la vie**

Considérer les **horaires de cours** et d'études pour construire les horaires de travail

Proposer une **formation continue** adaptée à leurs disponibilités

Permettre une **flexibilité d'horaire** par des outils technologiques (application ou groupe Facebook)

Rembourser une **partie des frais de scolarité** lorsqu'un employé-étudiant poursuit ses études

Mettre en place un **programme de bourses** de persévérance scolaire

DES BÉNÉFICES POUR LES ENTREPRISES



Des employés qui se sentent soutenus dans leurs projets d'études seront plus motivés au travail et souhaiteront œuvrer au sein de l'entreprise plus longtemps



Une culture d'entreprise qui favorise l'attraction et la fidélisation de la jeune génération pour qui la flexibilité et la conciliation travail-vie personnelle sont primordiales



Une diminution du taux de roulement



Une main-d'œuvre qualifiée pour le Québec



Une société plus prospère

Avec la participation de

Québec